

Interpellation Michel Miéville - Commandement de la police vaudoise, vaut-il la peine d'offrir ses services à l'Etat, alors que la cheffe de la sécurité a déjà fait valoir publiquement sa préférence ?

Développement

Le journal *24 heures* du samedi 13 décembre 2008 nous apprend que Mme Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat en charge de la sécurité, tient déjà ses favoris pour reprendre la Police cantonale suite aux départs de MM. Eric Lehmann, commandant de la police vaudoise et Alain Bergonzoli, patron de la gendarmerie. A grand renfort de photos et avec un titre fracassant, ce même article fait toutefois mention de la mise au concours du poste de commandant en janvier prochain. Que doivent comprendre les Vaudois devant une situation aussi ridicule qui est malheureusement en droite ligne des conflits (guerre des chefs selon les médias) passés à la tête de la police et qui ont fait les choux gras de la presse durant de longues semaines ?

En effet, à la question du journal de savoir qui la cheffe de département voit à la tête de la police, elle cite "*sans hésitation*" deux noms, alors que la mise au concours n'a pas débuté. Dans cet article, "*la cheffe de la sécurité décortique les deux candidatures qu'elle juge les plus intéressantes*", selon les propos que lui prête le journal susmentionné.

Nous ne mettons pas en cause les qualités des deux personnes citées par la cheffe de la sécurité, mais nous ne comprenons pas comment une responsable politique peut tenir les propos que lui accorde le journal avant la phase de mise en concours. Un tel manque de respect envers les personnes qui pourraient répondre à la mise au concours ne nous paraît pas acceptable.

Dans cette affaire, nous avons malheureusement le sentiment que l'image personnelle de la cheffe d'un département, véhiculée par les médias, a largement pris le pas sur l'intérêt de la recherche d'un commandant de la Police cantonale vaudoise au bénéfice d'un profil idéal.

Questions :

1. Le Conseil d'Etat a-t-il déjà porté son choix sur la procédure qu'il entend mener pour le remplacement du commandant de la Police cantonale vaudoise ?
2. Comment apprécier l'attitude de la cheffe de la sécurité dans cette affaire et le choix du futur commandant va-t-il se jouer dans le cadre feuilleton politique avec l'aide des médias ?
3. Est-il nécessaire de mettre ce poste au concours et ainsi dépenser l'argent des contribuables, si la cheffe de la sécurité a déjà choisi le futur commandant ?
4. Le Conseil d'Etat soutient-il le manque de réserve d'un de ses membres dans le cadre d'une procédure qui devrait conduire, suite à une mise au concours, à l'engagement du chef de la police vaudoise ?
5. En fonction des affinités de la cheffe de la sécurité, qui affirme publiquement son soutien à deux candidats avant même le lancement des postulations, comment le Conseil d'Etat entend-il procéder dans la recherche objective d'un candidat présentant le profil idéal ?

Ne souhaite pas développer.

Ecublens, le 15 décembre 2008.

(Signé) *Michel Miéville*